

MAIRIE de VILLENEUVE
Service urbanisme
04180 VILLENEUVE

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 004 242 24 00123

Déposé le : 19/12/2024

Demandeur : MAISON ET CREATION DE PROVENCE

Sur un terrain sis à : 331 bis Chemin des Vignes à VILLENEUVE (04180)

Références cadastrales : 242 ZK 1182, 242 ZK 1183

Pour : DIVISION EN VUE DE BATIR

MAISON ET CREATION DE PROVENCE
596 impasse de saint-joseph
04100 MANOSQUE

OBJET : Retrait avant décision d'une demande de Déclaration préalable

REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction en date du 19/12/2024

Votre demande de retrait via le téléservice en date du 28/01/2025

Madame, Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **DP 004 242 24 00123** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à VILLENEUVE, le 28/01/2025

Le Maire,

Serge FAUDRIN

